

LE 6 AOUT A LA THUILE

La troisième «Rencontre» des émigrés avec la population valdôtaine a réuni plus d'un millier de personnes

«Rencontre valdôtaine» est le nom imposé depuis trois ans à la Fête traditionnelle organisée sous le patronage de l'Assessorat régional du Tourisme en l'honneur des émigrés valdôtains à l'étranger. Mais la «Rencontre valdôtaine» est devenue aussi, en trois ans, l'objet d'une véritable compétition à laquelle se livrent les communes qui la préparent matériellement. Une compétition où les municipalités, aidées par la population, par les syndicats d'initiative ou les «Pro Loco», par toutes les associations locales, rivalisent d'empressement, de dévouement, d'enthousiasme pour offrir à un millier de participants une journée inoubliable.

L'idée d'organiser cette manifestation chaque année dans une commune différente répond aux souhaits formulés par les émigrés de se retrouver dans les sites les plus caractéristiques de la Vallée et de rencontrer la population locale afin que leur fête devienne un véritable rassemblement des Valdôtains propre à les unir davantage.

C'est donc dans cet esprit que Verrayes, la

La municipalité, le syndicat d'initiative, le conseil paroissial, le cercle culturel, l'école de ski, les écoles, le ski-club, les artisans, les hôteliers, la société F.P.S.B., les agriculteurs, les commerçants et les habitants de La Thuile ont préparé cette journée avec enthousiasme

que convive a pu «faire connaissance» avec la commune qui l'accueillait grâce à un dépliant imprimé pour l'occasion avec notice historique, économique et touristique de La Thuile. De charmants écoliers vêtus du costume de La Thuile ont souhaité la bienvenue aux participants en récitant de petits poèmes en français. Et tandis que tous, dans la joie de se retrouver, savouraient les mets de la cuisine ancestrale locale - la petite marmite ou «sorsa» et la «tseur in meuchata» -, les jeunes Thuilliens passaient de table en table pour offrir aux participants un souvenir réalisé par les artisans du pays: la «truille», accessoire qui serre les cordes autour des ballots de foin.

L'après-midi a été animé par le groupe folklo-

les responsables des différentes sociétés d'émigrés valdôtains à l'étranger et les administrateurs régionaux pour discuter l'ordre du jour suivant: commentaires sur la «Rencontre» de La Thuile; fixation de la date et du lieu de la «Rencontre» de 1979; fonctionnement du Service de l'Emigration; défense de la langue française: situation actuelle, stages d'enseignants dans les pays francophones en 1978-1979, fonctionnement des bibliothèques locales, réception des programmes télévisés francophones, équivalence des diplômes, insuffisance des textes français dans la presse locale, spectacles (cinéma et théâtre en français) à Aoste, prépondérance exagérée de l'italien parlé dans l'administration régionale; dispositions à prendre pour encourager les émigrés dans les pays francophones à rentrer en Vallée d'Aoste (notamment offres prioritaires d'emplois); évolution, depuis l'année dernière, de la situation économique, questions diverses.

L'émigration était représentée par MM. Charrère, président, et Vuillermin, trésorier, du COFESEV (Comité Fédéral des Sociétés d'Emigrés Valdôtains); Junier, président, et Réal, secrétaire, de l'Union Valdôtaine de Paris; Berthod pour «La Valdôtaine» de New York; M. et Mme Marcel Jans et Mme Bleu pour le Secrétariat Valdôtain, le Chanoine Pession et Mme Serre pour le Journal «La Vallée d'Aoste»; Pellu, président de l'Union Valdôtaine de Lyon; Isabel président, et Artaz, secrétaire, de l'Association Sportive de l'U.V. de Paris; Claudine et Michèle Chenuil, J.P. Jouglet pour le «Rideau Valdôtain»; Cuaz, président de la «Provence-Côte d'Azur»; Santa Maria de l'U.V. de Paris; Allemand du Club Photo de l'U.V. de Paris; R. Saluard, représentant de l'U.V. de Paris en Vallée d'Aoste; Pasquali, président de l'U.V. Vevey-Riviera; Perrier de l'U.V. de Martigny, et J.-M. Hercourt du CO.DE.CA.

L'Administration régionale était représentée par le président du Gouvernement régional, Mario Andrione; le président du Conseil, Giulio Dolchi; le Sénateur Pierre Fosson; les assesseurs MM. Filliétroz et Rollandin, et par les conseil-

président a rappelé qu'une fois par semaine on passe des films français à Aoste, alors que pour le théâtre, il existe de sérieuses difficultés pour faire venir des compagnies de France.

M. Charrère a souligné que pour les émigrés, la sauvegarde de la langue française est une question primordiale: il déplore que la résurrection du français se soit construite sur une mauvaise base, le bilinguisme. Parlant des journaux locaux, il a également relevé que les textes en langue française y sont trop rares, sinon absents. De même, a-t-il constaté que la langue parlée prédominante dans l'Administration régionale est l'italien. A son avis, les assesseurs et les conseillers régionaux devraient donner l'exemple et s'exprimer davantage en français dans les réunions du Conseil.

Sur la question des stages d'enseignants, M. Hercourt, délégué du CO.DE.CA (Comité d'entente culturelle alpine), a dit que les stages de Tho-

M. Jans, pour sa part, a souligné qu'il serait indispensable de faire passer par le tunnel du Mont-Blanc le courrier et les journaux français. Il a également proposé que les émigrés collaborent, par des envois d'articles rédigés en français et conformes aux goûts du public, avec les journaux locaux. Enfin, il a préconisé l'usage de la langue d'oc qui permettrait d'arriver à un français de meilleure qualité.

De son côté, M. Dujany a précisé que l'effort de l'Administration régionale pour réaffirmer le particularisme linguistique en Vallée d'Aoste est insuffisant: il faudrait insérer le problème, a-t-il dit, dans un contexte international, réaliser une presse quotidienne francophone à l'échelon régional et parvenir à sensibiliser le Parlement français sur la question valdôtaine.

M. Charrère a rappelé les rapports que l'U.V. de Paris entretient avec la municipalité de Créteil-Val-de-Marne qui est disposée à effectuer des échanges scolaires avec la Vallée d'Aoste, des jumelages, etc.

Mme Chenuil, présidente du «Rideau Valdôtain», a proposé de faire venir dans la région des chanteurs francophones afin que les jeunes d'ici «se fassent l'oreille» aux chansons françaises, ce qui les rapprocherait plus facilement à la



La messe célébrée à l'ombre des sapins par le chan. Pession et père Nicolas

première, puis Champorcher et enfin La Thuile ont accueilli leurs compatriotes émigrés, accompagnés de leurs parents et amis, entourés des administrateurs régionaux et municipaux.

La «Rencontre valdôtaine» 1978, magnifiquement organisée par la municipalité de La Thuile dont le syndic, M. Foudraz, avait su rallier autour de lui la bonne volonté du syndicat d'initiative, du Conseil paroissial, du cercle culturel «Rutor», de l'École de Ski, de la Société des Téléphériques du Petit-Saint-Bernard et avec la collaboration bénévole des écoles, du Ski club, des artisans, des hôteliers, des commerçants et des habitants de La Thuile, a vu la participation de quelque 1200 personnes dont 800 émigrés venus de France, de Suisse et des États-Unis.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par deux émigrés, en présence des autorités régionales, municipales et militai-



Les petits «thuilleiens» arborent leur ravissant costume

non-les-Bains sont une occasion pour organiser des rencontres culturelles et de travail entre Savoyards et Valdôtains et qu'avec l'encouragement de l'Assessorat de l'Instruction Publique on peut promouvoir des échanges d'enfants, d'écoles de ski, etc.

Mlle Chenuil reprenant le sujet des bibliothèques, a préconisé la présence d'animateurs pouvant inciter les jeunes à lire des ouvrages en français et a suggéré la création de bibliothèques enfantines.

MM. Santa Maria et Cuaz ont insisté sur l'importance de l'enseignement de la langue et les inciterait peut-être à «créer» en français.

En ce qui concerne les offres d'emploi aux émigrés pour encourager leur retour en Vallée d'Aoste, le président Andrione a souligné que les émigrés sont naturellement favorisés dans ce sens qu'ils connaissent le français et que dans tous les concours publics la connaissance de la langue française est une condition préalable d'admissibilité. Toutefois, a-t-il dit, il existe le problème de la nationalité italienne, indispensable pour les emplois publics, ce qui ne peut

être résolu que par la création de bibliothèques enfantines.